

# L'actualité

## à l'école Victor-Doré

Volume 1 (Septembre-Octobre 2025)

### MOT DE LA DIRECTION :

Chers parents,

Voici la première publication de L'Actualité pour l'année scolaire 2025-2026, le magazine des parents de l'école Victor-Doré. Vous trouverez des informations pertinentes et des dates à retenir. On vous souhaite une bonne rentrée. Bonne lecture!

**Maryvonne Robert (directrice)**

**Audrey Savona (directrice adjointe)**

### Rencontre de parents :

Tous les parents sont invités à la rencontre à 17h00 le jeudi 18 septembre à l'assemblée générale suivie de la rencontre avec l'enseignant de votre enfant. Vous avez reçu l'invitation et le procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier dans un précédent courriel. Il est important de lire le procès-verbal avant la rencontre du 18 septembre 2025. Au plaisir de vous rencontrer.

**Mots sur la fréquentation :** Au Québec, l'instruction des enfants est un droit et aussi une obligation légale. Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école. À l'exception des journées où l'enfant est malade, votre enfant devrait être présent à l'école pour permettre d'évoluer sur le plan scolaire. Il ne faut pas oublier qu'il ou elle a aussi des périodes de réadaptation à son horaire. Nous comptons avec votre collaboration.

**Enfant malade :** Nous vous rappelons que lorsque l'école vous appelle dans la journée, vous devez venir chercher votre enfant le plus rapidement possible pour éviter des contagions d'autres enfants vulnérables de la classe. Nous vous appelons en cas de fièvre, nombreux vomissements ou diarrhées. Merci de votre collaboration.

**Service de traiteur :** Vous avez reçu dans l'agenda, le calendrier de septembre pour commander des repas de cafétéria si vous le souhaitez. Il faut le remplir et le retourner à l'école. Pour rappel le service de cafétéria a débuté le lundi 8 septembre.

En cas d'absence de votre enfant, vous avez la possibilité d'annuler son repas le matin même avant 8h30 en appelant directement à la cafétéria au (514) 596-4300 poste 6103. Il est nécessaire de

spécifier que vous souhaitez annuler le repas, de préciser le nom de votre enfant ainsi que le nom de l'école Victor-Doré, sinon le repas vous sera facturé.

**Repas** : Pour rappel, n'oubliez pas d'envoyer tous les jours avec la boîte à lunch, les ustensiles d'alimentation dont votre enfant a besoin (pour les repas du service traiteur aussi). En fonction de l'enfant, thermos, cuillère, gourde, bol, fourchette...

**Le Portail Mozaik Parents** : Tous les parents doivent créer leur compte sur le portail Mozaik.  
<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Lorsque vous créez le compte, sélectionnez Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)

Pour les enfants qui étaient présents à Victor Doré l'année dernière, vous pouvez trouver le numéro de fiche sur le bulletin de votre enfant.

Pour les nouveaux élèves, vous pouvez contacter la secrétaire d'école au 514-596-4300 #4310.

**Coordinées à jour** : Il est très important d'informer l'école de tout changement de coordonnées (déménagement, nouveau téléphone, nouvelle personne en contact d'urgence). Contactez la secrétaire d'école pour que le dossier de votre enfant soit à jour 514-596-4300 # 4310

**Message des physiothérapeutes** : Notre flotte de casque protecteur est très restreinte à l'école. Si vous avez des casques non-utilisés à la maison ou que votre enfant revient par accident avec son casque de l'école en fin de journée, svp nous les retourner à l'école rapidement. Merci de votre collaboration!

**Évènement spécial** : Vous avez dû voir dans l'agenda de votre enfant que le vendredi 12 septembre, les enfants participent à un événement spécial. En effet le SPVM avec ses voitures, motos, chien et chevaux seront dans la cour de l'école. Nous accueillons les cyclistes du SPVM qui ont amassé des dons pour le Défi AlterGo.

**Autorisation photo** : Pensez à signer et retourner le 2<sup>e</sup> document d'autorisation de photo (le premier était uniquement pour l'événement du 12 septembre)

**Dates à retenir :**

- Le mercredi 30 septembre, tous les enfants doivent être présents à l'école. C'est le jour de notre déclaration de clientèle. Si votre enfant est absent, vous devrez venir signer un document à l'école attestant de sa fréquentation.
- La première communication (premières observations de l'enseignant de votre enfant) vous sera envoyée dans la semaine du 13 octobre.
- La photo scolaire aura lieu le mardi 21 octobre.